Communications mobiles et sans fil: bandes de fréquence à réserver pour l'introduction coordonnée de communications mobiles terrestres publiques cellulaires numériques paneuropéennes

2007/0126(COD) - 18/09/2010

Comme annoncé dans le Journal officiel C 252 du 18 septembre 2010, la Commission européenne a décidé de retirer cette proposition, qui était devenue caduque.